



Rapport administratif

Compte rendu financier 2016



Commune de Vandœuvres

Introduction

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Au nom de l'Exécutif, j'ai le plaisir de vous remettre le rapport administratif de l'année 2016 et vous en souhaite une bonne lecture.

Cette année 2016 a été marquée par des événements exceptionnels et le lancement de travaux importants. En premier lieu, la population a eu l'occasion de s'exprimer en votation sur le démarrage du chantier de l'Esplanade, qui verra la création de 36 logements destinés aux personnes en lien avec la commune.

Le deuxième grand projet consiste en la révision du plan directeur communal de 2007. Cet outil de planification permet de fixer les grandes orientations du développement territorial communal à moyen terme.

Enfin, notons le projet de mise en valeur des fouilles archéologiques de la place du village et la modernisation du réseau des télécommunications, le futur agrandissement de sa déchèterie, le soutien en personnel et en matériel de la voirie, ainsi que la mise en zone 30 du secteur nord de la commune.

Je souligne avec plaisir que la commune a développé de nombreux rendez-vous festifs, culturels et sportifs avec sa population. Du spectacle théâtral estival au vide-greniers, les événements ont remporté l'adhésion du public.



Ensemble, le Conseil municipal et l'Exécutif se sont engagés à mener à bien la réalisation des bâtiments de logements et des infrastructures communales, ainsi que d'autres projets que la place m'empêche de mentionner ici. Tous les acteurs et les partenaires sont mobilisés pour assurer une parfaite maîtrise des coûts et la mise en place de mesures pour accompagner ces chantiers, notamment dans le cadre de la sécurité et de la mobilité.

Nos réalisations sont nombreuses et nous pouvons en être satisfaits. Je tiens à remercier tous les collaborateurs de la mairie, ainsi que les commissions du Conseil municipal, pour leur engagement et leur travail remarquable.

Catherine Kuffer
Maire



Introduction	2	
Exécutif communal	4	
Conseil municipal	4	
Commissions du Conseil municipal	5	
Activités du Conseil municipal	6	
Personnel communal	9	
Statistique - Variation de la population	9	
Etat civil	9	
Activités relatives au secteur privé	11	
Activités des Commissions		
Aide sociale et humanitaire	13	
Aménagement du territoire et urbanisme	14	
Travaux	15	
Culture, patrimoine et manifestations communales	17	
Énergie et environnement	21	
Finances et administration	23	
Jeunesse et sport	26	
Routes	28	
Information et publications	29	
Sécurité et mobilité	28	
Groupements communaux		
Compagnie des Sapeurs-pompiers	32	
Les Vand'Ouvriennes	33	
Club de bridge	33	
Protection civile – ORPC Seymaz	33	

Compte rendu financier

Fonctionnement	36	
Bilans comparés au 31 décembre 2015 et 2016	37	
Boucllement des comptes 2016	39	
Fortune nette au 31 décembre 2016	40	
Compte budgétaire 2016 de fonctionnement	41	
Charges par nature	41	
Revenus par nature	42	
Investissements 2016	42	
Rapport de l'organe de révision	43	

Autorités communales

Législature 2015 - 2020

Exécutif communal



Catherine KUFFER
Maire
élue depuis 1995
Maire depuis 2003



Véronique LÉVÊQUE
Adjointe
élue depuis 1999
Adjointe depuis 2015



Hervé DESPLAND
Adjoint
élu depuis 2007
Adjoint depuis 2015

Bureau du Conseil municipal au 31 décembre 2016



Floriane ERMACORA
(VOV) Présidente
élue depuis 2011



Ariane de LISLE-SARASIN
(EC) Vice-présidente
élue depuis 2007



Catherine PICTET
(EC) Secrétaire
élue depuis 2015

Conseil municipal (par ordre alphabétique)



Michael ANDERSEN
(VOV)
élu depuis 2016



Claire HUYGHUES-DESPOINTES
(EC)
élue depuis 2011



Alain JAQUES
(EC)
élu depuis 2015



Pascal LIENGME
(EC)
élu depuis 2011



Laurence MISEREZ
(EC)
élue depuis 2015



Philippe MOREL
(VOV)
élu depuis 2015



Alexandre OLTRAMARE
(EC)
élu depuis 2015



Eric PROVINI
(EC)
élu depuis 2015



Maxime PROVINI
(EC)
élu depuis 2014



Christian SCHMITZ
(EC)
élu depuis 2011



Jean-Louis VAUCHER
(EC)
élu depuis 2016



Gilonne VERMEIL
(EC)
élue depuis 2007



Lorin VOUTAT
(EC)
élu depuis 2007



Ronald ZACHARIAS
(VOV)
élu depuis 2014

Représentation politique du Conseil municipal (17 sièges)

Entente communale (EC) : 13 Vand'Oeuvres pour Vous (VOV) : 4

Répartition des fonctions et délégation des compétences , dès le 2 juin 2015 selon l'art. 44 de la loi sur l'administration des communes (B 6 05)

Catherine KUFFER, Maire

Remplaçants : les deux adjoints

Administration, budget, finances, personnel, juridique ; aménagement du territoire, urbanisme ; sécurité routière, mobilité, transports ; sécurité, police municipale, sapeurs-pompiers, protection civile ; relations avec l'ACG et les groupements intercommunaux ; état civil.

Véronique LÉVÊQUE, Adjointe

Remplaçant : Hervé Despland

Ecole, bibliobus ; sports, loisirs, santé ; communication et technologies de l'information ; culture, manifestations, aînés.

Hervé DESPLAND, Adjoint

Remplaçante : Véronique LÉVÊQUE

Aide sociale et humanitaire ; travaux (routes, canalisations, bâtiments) ; environnement, paysage, eau, cimetière, parcs publics ; gestion des déchets ; SIG, Swisscom.

Commissions permanentes du Conseil municipal , au 1^{er} juin 2015

La désignation des membres des diverses commissions, ainsi que la nomination de leurs président et vice-président a été acceptée à l'unanimité. (EC) = Entente communale et VOV = Vand'Oeuvres pour Vous

Aide sociale et humanitaire

Présidente : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)

Vice-présidente : Mme Catherine PICTET (EC)

Membres :

EC : MM. Alain JAQUES, Maxime PROVINI et Lorin VOUTAT

VOV : MM. Michael ANDERSEN, Philippe MOREL

Aménagement du territoire et urbanisme

Présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)

Vice-présidente : Mme Floriane ERMACORA (VOV)

Membres :

EC : MM. Alain JAQUES, Alexandre OLTRAMARE, Eric PROVINI et Jean-Louis VAUCHER

VOV : M. Ronald ZACHARIAS

Travaux

Présidente : Mme Floriane ERMACORA (VOV)

Vice-présidente : Mme Claire HUYGHUES-DESPOINTES (EC)

Membres :

EC : Mme et MM. Pascal LIENGME, Laurence MISEREZ, Alexandre OLTRAMARE et Lorin VOUTAT

VOV : M. Ronald ZACHARIAS

Culture, patrimoine et manifestations communales

Présidente : Mme Claire HUYGHUES-DESPOINTES (EC)

Vice-présidente : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)

Membres :

EC : Mme et MM. Pascal LIENGME, Catherine PICTET et Maxime PROVINI

VOV : Mme et M. Michael ANDERSEN et Floriane ERMACORA

Energie et environnement

Président : M. Maxime PROVINI (EC)

Vice-président : M. Alexandre OLTRAMARE (EC)

Membres :

EC : Mmes et M. Ariane de LISLE-SARASIN, Pascal LIENGME et Gilonne VERMEIL

VOV : MM. Philippe MOREL et Ronald ZACHARIAS

Financière et administrative

Président : M. Christian SCHMITZ (EC)

Vice-président : M. Philippe MOREL (VOV)

Membres :

EC : Mmes et MM. Claire HUYGHUES-DESPOINTES,

Commissions permanentes du Conseil municipal (suite)

Alain JAQUES, Laurence MISEREZ, Eric PROVINI, Maxime PROVINI, Gilonne VERMEIL et Lorin VOUTAT
VOV : Mme et M. Michael ANDERSEN et Floriane ERMACORA

Information et publications

Président : M. Eric PROVINI (EC)

Vice-président : M. Jean-Louis VAUCHER (EC)

Membres :

EC : Mmes et M. Ariane de LISLE SARASIN, Claire HUYGHUES-DESPOINTES, Laurence MISEREZ et Lorin VOUTAT

VOV : Mme et M. Michael ANDERSEN et Floriane ERMACORA

Jeunesse et sports

Présidente : Mme Laurence MISEREZ (EC)

Vice-président : M. Lorin VOUTAT (EC)

Membres :

EC : MM. Alexandre OLTRAMARE, Christian SCHMITZ et Jean-Louis VAUCHER

VOV : Mme et M. Michael ANDERSEN et Floriane ERMACORA

Naturalisations

Président : M. Michael ANDERSEN (VOV)

Vice-président : M. Alain JAQUES (EC)

Membres :

EC : Mmes et MM. Claire HUYGHUES-DESPOINTES, Catherine PICTET, Maxime PROVINI et Christian SCHMITZ

VOV : Mme Floriane ERMACORA

Sécurité et mobilité

Président : M. Lorin VOUTAT (EC)

Vice-président : M. Christian SCHMITZ (EC)

Membres :

EC : Mme et MM. Catherine PICTET et Eric PROVINI et Jean-Louis VAUCHER

VOV : MM. Philippe MOREL et Ronald ZACHARIAS

Commissions, nombre de réunions en 2016

Aide sociale et humanitaire	5
Aménagement du territoire et urbanisme	6
Culture, patrimoine et manifestations communales	4
Énergie et environnement	7
Financière et administrative	8
Information et publications	5
Jeunesse et sports	3
Naturalisations	4
Sécurité et mobilité	1
Travaux	2

Activités du Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu dix séances ordinaires et une séance extraordinaire durant l'année 2016, selon le calendrier ci-dessous :

26 janvier

- ▶ Comptes rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :
- ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2015 relatif au subventionnement d'un poste de coordinateur à l'Hospice général, dans le cadre de la politique de solidarité avec les migrants, et les moyens de le couvrir, par 10 voix favorables, 1 voix défavorable et 0 abstention.

9 février - Séance extraordinaire

- ▶ Délibérations :
- ▶ Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit destiné à la construction de trois bâtiments locatifs, d'aménagements extérieurs, d'un éco-point et d'un garage souterrain à la route de Meinier 26,26A,28,28A,30,30A renvoyée à la commission Financière et administrative par 10 voix favorables, 2 voix défavorables et 0 abstention.
- ▶ Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un

crédit d'engagement et des moyens de le couvrir pour l'acquisition d'un véhicule pour le service voirie de la commune renvoyée à la commission Financière et administrative, par 12 voix favorables, 0 voix défavorables et 0 abstention.

29 février

- ▶ Comptes rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :
 - ▶ Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit destiné à la construction de trois bâtiments locatifs, d'aménagements extérieurs, d'un éco-point et d'un garage souterrain à la route de Meinier 26,26A,28,28A,30,30A, par 12 voix favorables, 3 voix défavorables et 0 abstention.
 - ▶ Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir – Acquisition d'un véhicule pour le service voirie de la commune, par 15 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

21 mars

- ▶ Comptes rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :
 - ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2015 renvoyée à la commission Financière et administrative, par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
 - ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2015 et les moyens de les couvrir renvoyée à la commission Financière et administrative, par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
 - ▶ Proposition du Maire relative à l'adoption d'un crédit d'engagement complémentaire et les moyens de le couvrir - Acquisition de la parcelle N° 1176, feuille 39 renvoyée à la commission Financière et administrative, par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
 - ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire et des moyens de le couvrir - Agrandissement de la déchèterie du mail du centre villageois renvoyée à la commission Financière et administrative, par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

▶ Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire et des moyens de le couvrir - Réfection des Collecteurs EP de la route de Choulex à la Seymaz renvoyée à la commission Financière et administrative, par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

▶ Motion :

▶ Proposition de motion relative à la pose d'écussons limitrophes dans la commune de Vandœuvres renvoyée à la commission Énergie et Environnement, par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

25 avril

- ▶ Comptes rendus des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :
 - ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2015 et les moyens de les couvrir, par 11 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
 - ▶ Proposition du Maire relative à l'adoption d'un crédit d'engagement complémentaire et les moyens de le couvrir - Acquisition de la parcelle N° 1176, feuille 39, par 11 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
 - ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire et des moyens de le couvrir - Agrandissement de la déchèterie du mail du centre villageois, par 11 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
 - ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire et des moyens de le couvrir - Réfection des Collecteurs EP de la route de Choulex à la Seymaz, par 11 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
 - ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2015, par 11 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

23 mai

- ▶ Assermentation d'un nouveau conseiller municipal, M. Jean-Louis VAUCHER.
- ▶ Désignation du Bureau pour la période de juin 2016 à mai 2017.
- ▶ Comptes rendus des séances de commissions.

Activités du Conseil municipal (suite)

► Délibérations :

- Approbation d'un crédit d'engagement et de moyens de le couvrir – Création d'une zone 30 km/h du secteur chemin de l'Ecorcherie, par 12 voix favorables, 1 voix défavorable et 1 abstention.
- Proposition du Maire relative à l'approbation du crédit budgétaire supplémentaire, budget de fonctionnement 2016 - Remplacement de la chaudière de la mairie, amélioration des installations électriques dans le parc et recherches de fuites d'eau sur les conduites d'arrosage, par 14 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

27 juin

- Comptes rendus des séances de commissions.
- Délibération :
- Proposition du Maire relative à l'approbation des nouveaux statuts de l'ORPC Seymaz, par 10 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

19 septembre

- Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2017.
- Comptes rendus des séances de commissions.
- Délibérations :
- Budget de fonctionnement 2017 et taux du centime additionnel, renvoyée à la commission Financière et administrative, par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- Taux de dégrèvement de la taxe professionnelle 2017, renvoyée à la commission Financière et administrative, par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- Indemnités allouées en 2017 aux Maire et Adjoints et Conseillers municipaux, renvoyée à la commission Financière et administrative, par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir – Acquisition d'un véhicule pour le service de la voirie de la commune, renvoyée à la commission Financière et administrative, par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- Contribution au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU), renvoyée à la commission Financière et administrative, par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

10 octobre

- Comptes rendus des séances de commissions.
- Délibérations :
- Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir – Acquisition d'un véhicule pour le service de la voirie de la commune, par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- Approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir - Révision du plan directeur communal de Vandœuvres et élaboration du plan directeur des chemins pour piétons, par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- Approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir - Développement de l'Ultra Large Bande de Swisscom, par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.

7 novembre

- Comptes rendus des séances de commissions.
- Délibérations :
- Contribution au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU), par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- Taux de dégrèvement de la taxe professionnelle 2017, par 13 voix favorables, 0 voix défavorable et 0 abstention.
- Indemnités allouées en 2017 aux Maire et Adjoints et Conseillers municipaux, par 11 voix favorables, 0 voix défavorable et 2 abstentions.
- Budget de fonctionnement 2017 et taux du centime additionnel, par 12 voix favorables, 0 voix défavorable et 1 abstention.

12 décembre

- Assermentation d'un nouveau conseiller municipal, M. Michael ANDERSEN.
- Comptes rendus des séances de commissions.

Personnel communal

Administration : M. Thierry BRICHET, Mlle Liliane CLEMENT, Mme Talia FREITAS, Mme Aline SCHENK, Mme Liliane WAECHTER

Cantonniers : M. Christophe SCHMIDT, M. Mathieu GONIN, M. Timothée GOURDOU-LABOURDETTE, M. Timothé RIOTTON

Jardinier : M. Fernando COELHO

Entretien des bâtiments : Mlle Elia RIBEIRO-

COELHO, Mlle Jennifer SORLUT, Mme Isabelle VALOT, M. Jean-François VALOT

Patrouilleuses scolaires : Mme Rosilene BENTES, Mme Corine CHARVOZ, Mme Maria-Benita DELL'ACQUA, Mme Monique FEHLMANN, Mme Jacqueline FILLION, Mme Magali FOËX, Mme Muriel MUSTER, Mme Anne STUBBE

Police municipale : M. Frédéric BENNICI

Statistique

Variation de la population de Vandœuvres 1850 - 2016

Année	1850	1900	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2013	2014	2015	2016
Total	526	542	1073	1282	1448	1711	1922	2334	2674	2586	2589	2542	2526



Etat civil

Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vésenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2016

113 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit :

- 35 demandes de fiancés de nationalité suisse
- 61 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère
- 17 demandes de fiancés de nationalité étrangère.

2095 actes ont été délivrés.

387 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

Célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement :

- 100 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil ;
- 39 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil ;

- 57 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

Naturalisations : nouvelle procédure

Depuis le 1^{er} septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

En 2016, 156 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 228 personnes.

En 2016, 311 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement	Naturalisation	Naturalisation facilitée	En 2016, 14 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de notre arrondissement	Acquisition d'un droit de cité
Anières	16	1	Anières	0
Choulex	9	2	Choulex	0
Collonge-B	119	11	Collonge-B	2
Cologny	45	5	Cologny	2
Corsier	20	3	Corsier	2
Gy	8	2	Gy	1
Hermance	14	5	Hermance	0
Meinier	14	4	Meinier	5
Vandoeuvres	29	4	Vandoeuvres	2
Total	274	37		14

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse. Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Vandoeuvres.

Statistiques 2016

	Naissances		Reconnais- sance		Mariages (célébrations)		Partenariats		Déclaration de nom*		Décès		Mandat pour cause d'inapti- tude ***	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Anières	0	0	5	4	4	7	0	0	1	4	6	3	0	1
Choulex	0	0	1	2	10	5	1	0	1	1	3	2	1	0
Collonge-Bellerive	0	0	9	1	46	28	0	2	8	8	465	454	4	0
Cologny	1	0	11	2	45	26	0	1	4	1	21	32	5	0
Corsier	1	0	2	1	8	5	0	1	0	2	3	3	0	0
Gy	0	0	0	4	1	1	0	0	1	2	0	0	0	0
Hermance	0	0	2	3	23	24	0	0	0	1	10	11	0	0
Meinier	0	0	3	3	7	14	0	0	1	2	3	3	3	0
Vandoeuvres	0	0	2	4	52	62	0	3	1	3	7	6	3	3
Autres**			9	11					4	7				
Total	2	0	44	35	196	172	1	7	21	31	518	514	16	5

*Déclaration de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 01.01.2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

**Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

***Toute personne peut charger une ou plusieurs personnes physiques ou morales de lui fournir une assistance personnelle, de gérer ses biens ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers pour le cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandat doit être constitué en la forme olographe ou authentique. Le mandant peut demander de faire inscrire au registre de l'état civil (Infostar) la constitution et le lieu du dépôt dudit mandat. Chaque office de l'état civil est sur demande compétent.

Activités relatives au secteur privé

Requêtes en autorisation de construire

L'Exécutif a traité 71 dossiers de requêtes en autorisation de construire, du 4 janvier au 6 décembre 2016, selon les statistiques suivantes :

1. Dossiers bouclés au 1^{er} juillet 2017

51 dossiers ont été bouclés ; ils sont répartis comme suit :

Préavis communaux	Autorisations OAC-DU (*)	Requêtes refusées par le DU (*)
Préavis favorables	31	1
Préavis défavorables	10	0
Ne se prononce pas	1	0
Autorisations sans préavis communal	8	0

(*) OAC-DALE : Office des autorisations de construire – Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie

Ces demandes concernent les objets suivants :

- 8 constructions de villas individuelles avec aménagements extérieurs
- 8 constructions de villas contiguës ou habitats groupés avec aménagements extérieurs
- 18 transformations internes à des bâtiments existants (agrandissements, modifications du projet initial, jours en toiture, façades, vérandas, chauffage, panneaux solaires, sondes géothermiques)
- 5 aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, murs, annexes de bâtiments, etc...)
- 2 aménagements routiers – canalisations – assainissements – renaturation nants
- 9 démolitions de bâtis existants en vue de nouvelles constructions
- 1 aménagements concernant la téléphonie mobile

2. Dossiers de l'an 2016 actuellement en suspens au DALE ou projets abandonnés

20 dossiers ont reçu les préavis suivants :

Préavis Communaux	Requêtes en suspens ou abandonnées
Préavis favorables	15
Préavis défavorables	5

Ces requêtes concernent les objets suivants :

- 8 construction de villas contiguës ou habitats groupés avec ou sans aménagements extérieurs
- 3 agrandissements, transformations intérieures et extérieures de bâtiments
- 4 aménagements extérieurs (clôtures, portails, annexes de bâtiments, sondes géothermiques, garages, piscines, pool-house, etc...)
- 5 démolitions de bâtis existants en vue de nouvelles constructions

Il est rappelé que la Commune a uniquement un **droit de préavis**, la décision finale étant de la seule compétence du Canton – Département du DALE - OAC (Office des autorisations de construire)

Activités des Commissions



Aide sociale et humanitaire

La commission de l'aide sociale et humanitaire évalue et propose au Conseil municipal le soutien financier de projets en Suisse et à l'étranger. Une grande attention est donnée à savoir comment sont utilisés les dons municipaux. De plus, en 2016, la commune a participé à un effort général des communes pour soutenir l'Hospice général dans ses mandats auprès des migrants.

Les projets cités ci-dessous présentent la réalisation de projets concrets sur le terrain. De nombreuses associations sont suivies depuis plusieurs années et la commission reçoit des assurances quant à l'utilisation des dons. Ce sont donc souvent des petites structures, et des membres de la commission se rendent parfois sur place pour en vérifier l'effectivité.

Soutiens

Fondation en Faveur des Enfants Brûlés en Haute-Egypte pour l'autonomie des femmes égyptiennes dans le contexte de soins liés aux brûlures.

Solidarité Suisse-Guinée, une aide aux enfants handicapés, abandonnés et orphelins de parents victimes de l'épidémie Ebola.

Fondation Aide aux Enfants Foyers BAMBI (Colombie), l'enseignement pour assurer le développement des enfants.

Association Amis de Timbereng (Sénégal) pour des projets qui facilitent l'accès à l'éducation des jeunes filles et des handicapés.

Association Suisse des Amis de Sœur Emmanuelle pour le programme « Be in Hope » pour enfants des rues de la société Saint-Vincent de Paul au Sud Soudan.

Afghanistan's Woman Rights Association qui promeut le droit des femmes au sud de l'Afghanistan.

Association MIMAN Benin pour le mobilier d'un centre de formation professionnelle qui regroupera 8 ateliers, une bibliothèque, ainsi que des dortoirs et une cantine.

Association Roger Riou pour un projet de mise en place d'un atelier villageois en Haïti.

Les Amis du Tibet pour un projet de développement intégré pour améliorer la santé et les conditions de vie de cette population de montagne.

Association des Amis Suisses de Vesadel (sud Bénin) pour participer au fonctionnement d'une école et de la cantine scolaire.

Aide au **Népal** pour l'acheminement et l'installation de fourneaux familiaux.

Aide au **Zanskar** (Inde), association qui œuvre pour la construction d'un complexe pour les élèves vivant dans des villages éloignés.

Apprentissage sans frontière (ASF) pour le reboisement de 150 hectares de Mangrove en Guinée.

En tandem avec la Terre, pour une ambulance d'urgence pour la ville de Sucre en Bolivie.

Le Sourire de Chiang Khong (Thaïlande de Nord) pour la construction d'un nouveau bâtiment.

The Womanity Fondation pour des programmes de formation professionnelle pour des jeunes filles afghanes.

Ecole de Sakatia (Madagascar) pour la construction d'une école.

Terre des Hommes Suisse - Urgence en Haïti suite aux intempéries.

Claudia Guggenheim, projet de construction d'un poste de santé en Guinée-Conakry avec Nouvelle Planète.

Aide sociale

La commission décide d'accorder une subvention de Fr. 8'000.- à la Maison Tara. Le principe de cette maison est d'assurer une fin de vie dans la sérénité. Celle-ci est active depuis trois ans et travaille avec des spécialistes des soins palliatifs, des médecins, des infirmières et de nombreux bénévoles.

Participation en matière de gestion des migrants

En janvier 2016, le Conseil municipal a voté en faveur d'un crédit budgétaire supplémentaire 2015 pour un montant de Fr. 90'000.-, relatif au subventionnement d'un poste de coordinateur à l'Hospice général dans le cadre de la politique de solidarité avec les migrants. L'«appel à la solidarité des communes» lancé par l'Etat l'été dernier a été entendu. Les municipalités redoublent leurs efforts pour trouver des solutions d'hébergement ou soutenir l'Hospice général, notamment par une participation à l'effort financier. L'Hospice général a ainsi demandé aux collectivités qui n'accueillaient pas ou peu de migrants sur leur territoire de financer trois postes de coordinateurs, estimés à Fr. 120'000.- par an chacun. Le but est de créer une équipe de trois personnes en une année, avant de prévoir un soutien de bénévoles, afin de mieux encadrer une population migrante. L'Hospice général propose aux requérants d'asile des mesures facilitant leur hébergement, leur insertion dans la société et leur accès au marché de l'emploi.

Aménagement du territoire et urbanisme

2016 a été marquée par la votation en faveur du projet Esplanade qui a pu ainsi démarrer. Par le biais d'un groupe de travail, dont fait partie un architecte-urbaniste, la commune s'est lancée dans la révision de son plan directeur communal.

Projet Vandœuvres Esplanade

Le projet Esplanade est composé de trois bâtiments locatifs, d'aménagements extérieurs et d'un parking. Il répond à la volonté cantonale de voir les communes participer à la création de logements, en préconisant toutefois un développement modéré des villages. L'autorisation de construire est entrée en force en avril 2015, mais un référendum a été lancé suite à la récolte de 346 signatures. Les habitants de la commune ont pu se prononcer lors d'un vote le 25 septembre. Avec un taux de participation élevé, la population s'est prononcée favorablement (58%) à la construction de logements destinés aux personnes en lien avec la commune.

Le 29 février 2016, le Conseil municipal votait en effet un crédit d'engagement d'un montant total de Fr. 27'300'000.-, destiné à la construction d'un ensemble de 36 logements, deux places publiques, une place de jeu communale, un éco-point, un espace de dépose-minute pour l'école ainsi qu'un garage souterrain de 96 places comprenant 58 places pour les habitants et 38 places publiques. Les autorités se sont engagées à ne pas emprunter plus de 15 mio. Par ailleurs, s'agissant d'un projet locatif, les rentrées dues aux loyers sont estimées à Fr. 750'000.- par année.

Les séances du maître d'ouvrage sont conduites de manière régulière, en présence de l'architecte en charge de la coordination générale et de la direction des travaux. L'Exécutif a en outre décidé de mandater un contrôleur des coûts et d'exécution pour ce chantier et de l'assistant du maître de l'ouvrage (AMO). Un appel d'offres sur invitation a été organisé et trois bureaux sélectionnés ont répondu.

L'organisation du chantier, l'établissement du tableau de contrôle des coûts et le planning intentionnel ont été effectués. Quant à la préparation du chantier, l'abattage des arbres a commencé pendant les vacances scolaires de fin 2016. Les travaux débuteront en février 2017 par le déplacement du collecteur, puis le terrassement, l'installation sur le site et la fermeture de l'enceinte de chantier, ainsi que le démontage des installations existantes (parking, déchèterie, etc.). La concrétisation du projet nécessitait la suppression des courts de tennis, une solution de remplacement est à l'étude.



Equipements sportifs

Ainsi, l'Exécutif a pris contact avec la commune de Meinier pour étudier la possibilité d'adhérer au centre sportif intercommunal de Rouelbeau. Un accroissement du nombre de membres permettrait à celui-ci d'agrandir ses équipements, notamment par un terrain couvert. L'Exécutif a aussi pris contact avec le Tennis Club des SIG à Chêne-Bourg pour examiner à quelles conditions favorables les Vandœuvriens pourraient y adhérer.

La commune a aussi décidé d'installer un terrain de foot dans le parc de la mairie pour compenser la disparition du « terrain vert ». Les buts seront posés sur des poteaux de sorte qu'ils pourront être déplacés, par exemple pour le feu du 1^{er} Août. Le terrain devrait être opérationnel au printemps.



Parcelle Gardy

La parcelle a été acquise en 2015 et le Conseil municipal a voté en avril 2016 les crédits complémentaires pour couvrir les frais notariaux. À propos de la demande préalable concernant cette parcelle, le Service de l'agriculture et de l'Office de l'urbanisme ont donné un préavis négatif. L'Exécutif a alors demandé de suspendre la procédure pour produire une notice d'impact. Elle a été déposée en automne 2016. La procédure pourra ainsi reprendre au cours des prochains mois.

Révision du plan directeur communal

En octobre 2016, le Conseil municipal votait le crédit pour la révision du plan directeur communal de Vandœuvres et l'élaboration du plan directeur des chemins pour piétons.

Ce mandat a été adjugé par l'Exécutif suite à une procédure de gré à gré avec un cahier des charges et des critères de sélection des mandataires établis en commission avec l'aide de

M. Lorenzini. Le bureau Urbaplan a obtenu le mandat et mobilisera différentes ressources et compétences externes : environnement et milieux naturels (Viridis), la mobilité (RR&A) et l'ingénierie du bâtiment et consulting en énergie et environnement

(Amstein+Walthert). Le but est de finaliser le document à fin 2017 et d'entamer le processus de validation par le Conseil d'Etat en 2018. Un groupe de travail a été composé au sein de la mairie pour suivre cette longue procédure. La révision portera essentiellement sur les cinq volets suivants : la zone 5, le Concept énergétique territorial, le plan directeur des cheminements piétons, le Grand paysage en collaboration avec la DGNP, ainsi que la révision de la zone sportive et des hameaux.

Densification de la zone villa

Depuis 2013, l'article 59 de la loi sur les constructions et installations diverses (LCI) a été modifié dans le sens que la zone villa peut subir une densification plus élevée. C'est pourquoi, dans le cadre de la révision de son PDCom datant de 2007, la commune de Vandœuvres a décidé d'étudier en priorité la stratégie à mettre en place pour la densification de cette zone appelée dorénavant zone 5. Le travail d'un bureau spécialisé mandaté par la commune permettra de bénéficier d'un plan mis à jour en 2018. La commune disposera ainsi d'un outil de politique global afin de mettre en place un développement mesuré, cohérent et maîtrisé, notamment face aux volontés cantonales.

Travaux

L'aménagement de la place de Vandœuvres s'est terminé en 2010 et l'Exécutif a reçu deux bureaux pour présenter la mise en valeur du patrimoine archéologique. La modernisation du système électrique et d'arrosage a nécessité d'importants travaux au parc de la mairie.

Place du village

Des fouilles archéologiques en 2006–2008 ont permis de mettre à jour les vestiges d'une villa gallo-romaine. La commune a souhaité mettre en valeur ces vestiges et en faire profiter les visiteurs. Elle s'est adressée à des sociétés spécialisées bénéficiant de références majeures, qui seront soutenues dans cette tâche de documentation par l'archéologue cantonal. Le but du projet est de renforcer la convivialité de la place tout en impliquant les visiteurs avec une visite virtuelle du site archéologique. Il s'agirait de présenter une maquette en bronze de la villa romaine, une plaquette explicative, ainsi qu'une visite virtuelle téléchargeable par une application directement sur les téléphones portables. Ces réalisations, prévues pour 2018, pourraient donner lieu à un événement sur les lieux.





Parc de la mairie

En 2016, la commune a réalisé plusieurs travaux dans le parc situé devant la mairie. Différentes améliorations concernant l'installation électrique, utilisée notamment pour les différentes manifestations communales qui ont lieu sur cet espace, ont été réalisées. La commune a entrepris des fouilles, le drainage et la maçonnerie pour l'installation de deux tubes, afin d'installer des câbles et un système de 12 prises.

Le remplacement des canalisations a été réalisé en été 2016. Un problème de fuites d'eau du réseau arrosage a nécessité des fouilles pour la recherche des fuites, les réparations et le remplacement des tuyaux du parc de la mairie.

La commune a travaillé sur l'avancement de plusieurs dossiers concernant les bâtiments de la mairie. Elle a commandé le remplacement de la chaudière au fuel, hors d'usage, par un système au gaz, ce qui a nécessité le branchement entre l'arrivée du gaz au local chaudière et l'évacuation de la cuve existante.

Deux projets ont été à l'ordre du jour. Premièrement, l'éclairage de la salle du Conseil municipal qui devrait être amélioré. Cependant, un mandat pour mener une étude complète et mettre en valeur la beauté de la charpente a été jugée trop coûteuse. D'autre part, la mairie a cherché des solutions pour augmenter ses capacités d'archivage, notamment en installant des armoires à archives supplémentaires.

Parkings

La commune mène une réflexion sur les parkings au centre du village. Le principal parking ne sera pas accessible pendant les deux ans des travaux du projet Esplanade. Par contre, cette construction prévoit un parking important en sous-sol et en surface. À cela s'ajoute la question de lieux pour déposer les enfants dans les abords de l'école primaire. Différentes solutions sont en voie de négociation.

Réfections

Des travaux de mise en séparatif des eaux claires et usées ont dû être effectués. Ces travaux ont débuté en fin septembre et le chemin des Buclines a été fermé à la circulation pendant la durée de ceux-ci.

En avril 2016, le conseil municipal a voté le crédit complémentaire pour la réfection des Collecteurs EP de la route de Choulex à la Seymaz. Avec ces dernières réalisations, l'ensemble de la commune est raccordé en système séparatif.

Au Chemin de La Blonde, quelques travaux de finitions étaient encore à exécuter. L'arrosage automatique a bien été installé et la plantation des haies a été réalisée en automne.

École

L'audit pour l'éclairage de l'ancienne école est réalisé. Cependant, les travaux ne pourront commencer qu'après la réalisation d'un test amiante.

Suite à la plainte des enseignants concernant la chaleur dans les salles de classe de l'école, la commission a étudié les caractéristiques techniques des stores. Ces toiles, agréées par le DIP, sont parfaitement aux normes et ne seront donc pas changées. À noter que l'école a subi un nettoyage des murs de ses façades en automne.



Culture, patrimoine et manifestations communales

La commune poursuit ses engagements auprès des institutions culturelles qu'elle soutient traditionnellement. Les nouvelles formules du vide-greniers et de la soirée de l'Escalade ont été appréciées et seront reconduites.

Culture

En 2016, deux trains de lois sur la répartition des tâches entre communes et canton sont entrés en vigueur. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2017, les communes sont exclusivement compétentes pour le soutien à la création, ainsi que le subventionnement des institutions des arts de la scène et des manifestations culturelles.



La commission culture, patrimoine et manifestations communales souhaite poursuivre le soutien financier du **Théâtre Le Crève-Cœur**, petit théâtre proche de Vandœuvres. La commune achète environ cinq spectacles pour Fr. 9'000.- par année. De plus, en 2016, la subvention de Fr. 5'000.- a été votée à l'unanimité.

Une **boîte d'échange de livres**, décorée aux couleurs de la commune par un graphiste, a été commandée. Celle-ci a été installée au mail en fin d'année afin que le public puisse échanger ses ouvrages. Cette initiative a déjà été testée dans d'autres collectivités et semble appréciée.



Manifestations

Pour sa 9^e édition, le **spectacle du parc de la mairie** s'est déroulé du 23 juin au 8 juillet 2016. Cette année, la pièce de Feydeau «Les fiancés de Loches» a été revisitée d'une manière suprenante entre perfecto et Harley. Présentée par la compagnie Confiture, le spectacle a eu une notoriété hors commune et une fréquentation inégalée jusqu'à présent.





La **fête nationale du 1^{er} Août** s'est déroulée au parc de la mairie dans une ambiance folklorique, avec des cors des Alpes, de la lutte suisse et des lanceurs de drapeaux. Le discours a été prononcé par un habitant de la commune, Christian Lüscher, Conseiller national et orateur de choix. Le cortège, les feux d'artifice et un bal ont complété cette soirée.





En 2016, pour la première fois, la commune a décidé de regrouper deux événements, soit le **vide-greniers** (organisé tous les quatre ans) et la **bourse aux habits et jouets**. Le 5 novembre, plus de quarante exposants se sont mobilisés à l'invitation des organisateurs. L'événement a eu un grand succès, avec plus de 300 visiteurs et le rendez-vous sera désormais annuel.

Le **marché de Noël** s'est tenu le samedi 26 novembre et a attiré de nombreux visiteurs autour de stands d'objets et de cuisines.



La **soirée de l'Escalade** s'est tenue dans la salle communale décorée par les enfants et leurs enseignants. Le public et les enfants déguisés ont pu profiter de la soirée dans cet espace chauffé. Cette option sera ainsi maintenue pour les prochaines éditions.





Aînés

La sortie des Aînés du 15 juin 2016 a réuni un important groupe de seniors. Accompagnés de l'équipe exécutive et de conseillers municipaux, les Aînés se sont rendus aux Jardins secrets de Vaulx en car pour profiter d'une journée de découvertes et d'un repas en terrasse.

La sortie des Aînés du mois d'octobre s'est déroulée à la Société Nautique de Genève en présence de Madame le Maire, des adjoints et de conseillers municipaux. Le repas était animé par les artistes du Palais Mascotte.



Subventions

- CinéTransat
- Association Diabolo
- Cappella Genevensis
- Orgue Wurlitzer du collège Claparède
- Artemusica
- Clapméléon
- Collectif pour une vie nocturne riche vivante et diversifiée
- Concerts de Jussy
- Théâtre le Crève-Cœur
- Jazz sur la plage
- Sur les pas des Huguenots
- United Music Foundation
- Festival Antigél

Chœur de Vandœuvres – Choulex - Cologny

Le chœur de Vandœuvres-Choulex-Cologny est formé d'une cinquantaine de choristes venant principalement de la région « Arve et Lac ». Chaque année il organise un nouveau concert et se produit à plusieurs occasions, pour les cultes choraux au Temple de Vandœuvres, ainsi qu'à la Fête de la Musique. Selon les années et les opportunités, il aborde des répertoires très divers, parcourant tout le répertoire choral classique.



Énergie et environnement

La commune doit composer avec de nouvelles dispositions dans la gestion des déchets. Elle poursuit son effort dans l'entretien des espaces verts par le renforcement de l'équipe de la voirie et s'implique dans plusieurs projets en lien avec l'environnement.

Travaux d'économie d'énergie globaux

Les résultats du programme Enercoach 2016 sont satisfaisants et la commune continue de s'améliorer sur le plan énergétique. En premier exemple, l'opération LED sur l'ensemble de la commune a été un succès, la consommation relative à l'éclairage public est passée de 150'000 kWh à 54'000 kWh. L'éclairage de la salle de gymnastique devrait être changé prochainement. En effet, les luminaires encastrés au plafond ne résistent pas aux chocs des ballons et consomment beaucoup d'énergie. La commune réfléchit pour remplacer les 57 luminaires par des Leds. Ceux-ci permettraient de diminuer la consommation et les économies réalisées amortiraient le coût de cette installation.

Gestion de l'eau

La mise en séparatif des compteurs d'eau entre le parc et le bâtiment de la mairie a été réalisée. L'installation de ce séparatif a révélé une fuite et ce séparatif devrait permettre de réduire la consommation d'eau annuelle de la mairie.

De plus, une demande a été faite auprès des SIG afin que la commune ne soit pas soumise à la taxe d'épuration pour l'eau d'arrosage que la voirie prélève sur les bornes à incendie. Enfin, la pose de l'arrosage automatique dans le parc permettra de le planifier en fonction des manifestations organisées dans cet espace.

Déchèterie communale

En raison du chantier de l'Esplanade, la déchèterie située à la route de Meinier, près du centre communal, a été déplacée au chemin de Marchepied, situé à l'angle du chemin et de la route de Mon-Ideé. Elle permet de récupérer le verre, le PET, le papier, les piles usagées, les capsules Nespresso et les vêtements usagés. En avril 2016, le Conseil municipal a voté le crédit d'engagement complémentaire pour l'agrandissement de la déchèterie du mail du centre villageois. Il a prévu également les dépenses pour les travaux de fouilles et de terrassement et des signalisations complémentaires.

Recyclage

Le canton de Genève vise un taux de récupération de 50% des déchets urbains à fin 2017, sans passer par une taxe poubelle. Pour y parvenir, l'Etat va mettre la priorité sur le tri des déchets de cuisine et l'abandon du ramassage gratuit des incinérables auprès des entreprises. En 2016, Genève a été appelé à trier ses déchets de cuisine dans le cadre de la «P'tite poubelle verte». Des kits de tri composés d'une poubelle verte aérée et d'un rouleau de sacs compostables ont été distribués gratuitement à la population. La commune de Vandœuvres ne s'est pas associée à cette démarche en raison d'une logistique trop lourde à mettre en place en lien avec la faible densité de sa population. Un composteur pour les **déchets de cuisine** a été mis en place à la déchèterie communale.

En ce qui concerne les **déchets des entreprises**, la commune a souhaité organiser une réunion avec les quelques 160 entreprises installées sur la commune, dont la majorité dans le secteur tertiaire. Une séance d'information s'est tenue le 30 novembre 2016 dans la salle des combles.

Le règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets, régissant la levée des ordures des entreprises change au 1^{er} janvier 2017 et ramène tous les professionnels sur un pied d'égalité, car ceux-ci payeront pour le recyclage et la levée de leurs ordures. Les containers des grosses entreprises ont été équipés de puces afin de systématiser la facturation. En 2016, la commune a décidé de prévoir un forfait de Fr. 100.- pour les micro-entreprises.



Voirie

Avec l'engagement de deux jeunes collaborateurs, la commune bénéficie désormais d'une voirie composée de 4 employés. L'augmentation de la charge des prestations est importante: entretien des routes, des espaces publics, entretien de la déchèterie, préparation des manifestations, livraison de matériel, piquets de neige, ainsi que le fleurissement des chemins. Une entreprise est mandatée pour l'entretien des espaces verts et des bacs à fleurs en complément.

Projet de journée verte

La commune s'est engagée dans la planification d'une journée verte. Cette manifestation aura lieu le samedi 13 mai 2017 et proposera diverses animations liées à l'environnement, le jardinage et l'écologie. Différents acteurs sont conviés à cette manifestation, tels que la filière horticulture du CFPne et diverses associations. Le programme définitif est établi par la commission qui est en charge de l'organisation de cette manifestation.

La Charte des jardins

Un colloque a été organisé en mai 2016 à Vandœuvres par la Direction générale de la nature et du paysage. La réunion avait pour but de mettre en avant les aménagements favorables à la biodiversité. La Charte des Jardins est à la fois un outil de communication et un guide pratique. Lancée officiellement en 2010 par les services cantonaux de l'énergie et de l'environnement, elle explicite 10 bonnes pratiques de plantation et d'entretien pour favoriser la petite faune sur tous les terrains.

En 2016, le cours sur la taille des arbres fruitiers a remporté un vif succès. La commission souhaite que ce cours, qui a lieu tous les deux ans, se tienne en alternance avec un cours sur la permaculture (association des plantes dans les jardins pour éviter toute utilisation d'insecticides).

Projets biologiques

La commission Énergie et environnement a organisé une visite le 13 septembre concernant le futur tracé du Nant de Bessinge. De nombreuses propositions d'aménagement ont été énoncées pour conserver au maximum l'aspect sauvage du nant actuel avec, par exemple, la création d'un nant parallèle sur certains tronçons. Un cheminement piétonnier, volontairement réduit à un seul côté du nant, minimiserait l'impact sur la faune et préserverait le domaine privatif des riverains propriétaires. Convaincue de la qualité du projet, la commission souhaite soumettre ce projet de renaturation. La mairie étudie un nouveau tracé avec le canton et la commission organisera une réunion en juin 2017, avec les propriétaires et les exploitants des parcelles concernées afin de leur présenter le projet et des arguments favorables.

Journée de l'énergie

Les villes ENE du bassin lémanique se réunissent chaque année dans une commune différente. En mai 2016, cette journée a été organisée par Vandœuvres. Des ateliers ont permis d'échanger sur les expériences communales en matière d'énergie. La production d'énergie photovoltaïque et des démonstrations de compostage ont été présentés à la ferme Stalder.



Recensement des déchets et des objets récupérables de la population de Vandœuvres

Statistiques annuelles depuis 1990

	1990	1995	2000	2010	2013	2014	2015	2016
Nombre d'habitants (au 31.XII)	1922	1939	2334	2674	2586	2589	2542	2526
DECHETS MENAGERS et déchets urbains incinérés (tonne)	665.70	606.05	794.00	762.14	794.81	747.37	701.36	757.85
Moyenne/habitant (kg)	346.35	312.56	340.18	285.01	307.41	288.52	275.90	300.01
PAPIER (tonne)	29.00	42.20	74.00	97.21	111.70	109.11	107.28	115.55
Moyenne/habitant (kg)	15.08	21.76	31.53	36.35	43.19	42.10	42.20	45.75
DÉCHETS JARDIN et voirie (tonne)	30.00	67.90	517.00	963.88	978.12	1016.44	952.66	1080.50
Moyenne/habitant (kg)	15.60	35.02	221.50	360.46	378.23	392.42	374.76	427.75
ENCOMBRANTS (tonne, dès 2015)							71.86	81.51
Moyenne/habitant (kg)							28.26	32.26
VERRE (tonne)	20.00	46.80	53.00	58.24	59.18	52.57	58.20	63.33
Moyenne/habitant (kg)	10.40	24.14	22.92	21.78	22.88	20.08	22.89	25.07
PET (tonne)	-	-	3.50	7.83	5.34	5.31	6.15	7.50
ALU et FER-BLANC (tonne)	-	-	1.80	2.92	1.92	1.90	2.04	2.22
TEXTILES (tonne)	-	-	4.18	7.52	6.18	9.06	8.80	8.48
METAUX (tonne, dès 2004)	-	-	-	10.67	12.83	12.57	15.62	12.94
PILES (tonne, dès 2009)	-	-	-	1.00	0.40	0.40	0.25	0.25
CAPSULES DE CAFE (tonne, dès 2009)	-	-	-	2.50	2.00	2.30	2.30	2.10

Selon les données des statistiques cantonales de 2015, la Commune de Vandœuvres confirme ses bons résultats, avec un taux de recyclage supérieur à 60%, soit 61.7%. Comparativement aux années précédentes, ce taux a légèrement diminué (63.4% en 2013 et 62.2% en 2014).

En 2015, la commune de Vandœuvres se positionnait au 3ème rang, derrière les Communes de Céligny (65.2%) et d'Anières (64.7%).

Il est intéressant de noter que depuis 2007, le tonnage des déchets verts, provenant des jardins particuliers et des déchets de voirie, est plus important que le tonnage des déchets ménagers incinérés.

Finances et administration

La commune peut se prévaloir d'une stabilité dans ses finances et dans sa gestion administrative. Trois points nouveaux sont à souligner dans le cadre des finances: le projet Esplanade, la contribution au FIDU et à l'Hospice général.

Personnel communal

Le personnel de la mairie est stable. En 2016, la mairie a engagé deux collaborateurs au service de la voirie, suite au départ d'un membre du service. La voirie est désormais formée de quatre employés, dont un à 90 %,

un à 65 % et deux à 100 %. La commune a engagé deux patrouilleuses scolaires supplémentaires pour des questions de sécurité liées chantier de l'Esplanade et à la disparition des parkings extérieurs autour de l'école. En 2017, huit patrouilleuses veilleront à la sécurité des écoliers sur le territoire communal.

Protection civile

En juin 2016, le Conseil municipal vote l'adoption des nouveaux statuts de l'ORPC Seymaz qui regroupe les communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Choulex, Meinier et Gy. Dénombrant 200 incorporés, celle-ci veille au sauvetage de la population en cas de catastrophe et à la protection des biens culturels et répertoriés. L'ORPC Seymaz s'engage régulièrement en faveur de la collectivité, notamment lors de manifestations sportives ou pour l'entretien de réserves naturelles.

Fonds intercommunal du développement urbain (FIDU)

Ce fonds, constitué sous la forme d'une fondation de droit public, a pour but de soutenir financièrement les communes en vue de la construction d'infrastructures publiques de compétence communale rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements. La contribution annuelle totale au FIDU a été fixée à 25 millions de francs, dont 2 millions pris en charge par le canton et 23 millions par les communes. Cette part est calculée sur la base de la valeur de production du centime relatif à l'imposition des personnes physiques.

La contribution versée est considérée comme une dépense d'investissement, portée à l'actif au patrimoine administratif et amortie sur 30 ans. Elle repose sur une délibération adoptée au budget communal annuel. Par conséquent, lors du vote du budget 2017, une délibération ouvrant le crédit d'engagement nécessaire pour cette contribution a été votée. Il en sera de même pour les budgets à venir de 2018 à 2037. Le montant calculé par le Département des finances de l'Etat de Genève pour Vandœuvres se monte à Fr. 289'400.- pour 2017.

Finances

Au **début de l'année 2016**, le principal sujet concernait le débat autour de la délibération relative à l'approbation du crédit budgétaire supplémentaire 2015 pour le subventionnement d'un poste de coordinateur à l'Hospice général, dans le cadre de la politique de solidarité avec les migrants. Le budget est accepté par le Conseil municipal qui a souhaité contribuer à l'effort extraordinaire nécessaire pour gérer les défis générés par l'accroissement du nombre de migrants à Genève.

À la séance du mois de **mars 2016**, le Conseil municipal vote le crédit d'engagement d'un montant total de Fr. 27'300'000, destiné à la construction d'un ensemble de 36 logements, deux places publiques, une place de jeu communale, un éco-point, un espace de dépose-minute pour l'école ainsi qu'un garage souterrain de 96 places comprenant 58 places pour les habitants et 38 places publiques. À noter que la très grande majorité de soumissions se font dans le contexte de l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) qui suit une procédure spécifique. La majorité des entreprises soumissionnaires sont genevoises. La baisse du montant du devis général (DG) suite au retour des soumissions est de l'ordre de 6%.

Ce même jour, le Conseil municipal vote le crédit de Fr. 230'000.- pour l'acquisition d'un véhicule pour le service voirie de la commune.

En **avril 2016**, le Conseil municipal approuve le compte rendu financier de l'exercice 2015. Pour le compte de fonctionnement 2015, pour un montant de Fr. 10'360'493.23 aux charges et de Fr. 12'789'623.72 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 2'429'130.49.

De nombreuses propositions sont votées à l'unanimité lors de cette même séance:

- Les crédits budgétaires supplémentaires 2015 pour un montant total de Fr. 1'820'293.12. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges, ainsi que par les plus-values enregistrées aux revenus. Ils concernent notamment :
 - Les frais pour couvrir les frais et honoraires de Me Lazzarotto, avocat, et de l'étude Gampert, notaires, liés à l'acquisition de la parcelle Gardy.
 - Les frais destinés aux travaux d'aménagements de la déchèterie, d'un couvert à vélos et d'un stationnement dépose-minute ainsi qu'à l'achat de trois conteneurs à la commune de Meinier.
- Trois crédits d'engagement complémentaire sont aussi acceptés :
 - Un crédit d'engagement complémentaire d'un montant de Fr. 53'243.- pour couvrir l'excédent des dépenses concernant les travaux de fouilles et de terrassement, d'étanchéité du local vélos et des signalisations complémentaires.
 - Un crédit d'engagement de Fr. 480'000.- voté par le conseil municipal le 16 juin 2014, et approuvé par le Conseil d'Etat, pour les travaux de réfection des collecteurs eaux de pluie (EP), tronçon de la route de Choulex à la Seymaz.

- Un crédit d'engagement complémentaire d'un montant de Fr. 70'927.- pour couvrir l'excédent des dépenses au 31 décembre 2015 relatif aux travaux supplémentaires de réhabilitation continue de collecteur par Liner PRV, au chemin Pré-Moineau et Pré-Poiset.

En **mai**, Jean-Louis Vaucher succède à Monsieur Federico Abrar, conseiller municipal démissionnaire, dont il reprend toutes les commissions. La proposition concernant la composition du Bureau pour la période de juin 2016 à mai 2017, Mme Ermacora, présidente, Mme de Lisle-Sarasin, vice-présidente, et Mme Pictet, secrétaire, est acceptée.

Le conseil municipal vote un crédit d'engagement d'un montant de Fr. 414'000.- pour couvrir les travaux d'aménagements routiers de la zone 30 secteur du chemin de l'Ecorcherie.

Il vote un crédit budgétaire supplémentaire au budget de fonctionnement 2016 pour le remplacement de la chaudière de la mairie, l'amélioration des installations électriques dans le parc et les recherches de fuites d'eau sur les conduites d'arrosage.

En **juin**, la commission financière autorise l'Exécutif à aller de l'avant pour le projet de fibre optique. Il s'agit d'un projet chiffré, sur lequel le Conseil municipal tranchera à nouveau une fois qu'il sera présenté.

En **septembre**, Mme le Maire présente le budget de fonctionnement 2017 et notamment la contribution de la commune au FIDU.

En **octobre**, la commission financière donne son préavis sur quatre projets de délibérations, qui seront acceptés en vote du municipal:

- Un crédit d'engagement pour l'acquisition d'un véhicule pour la voirie. Il s'agit d'une balayeuse d'un coût de Fr. 271'000.-. L'ancienne sera reprise pour Fr. 70'000.-. Le remplacement se justifie par l'augmentation des frais d'entretien et le montant de la reprise.
- La contribution au Fonds Intercommunal de Développement Urbain (FIDU). Vandœuvres versera un montant de Fr. 289'400.- pendant 20 ans. La commune profitera du support du FIDU à raison de Fr. 8'000.- par logement construit dans le contexte du projet Esplanade.
- Un crédit d'engagement de révision du plan directeur communal (PDCom) et élaboration du plan directeur des chemins pour piétons. Le coût de Fr. 162'000.- comprend le travail de nombreux intervenants pour finaliser le PDCom avant le début 2018.

- Un crédit d'engagement pour couvrir le développement de l'Ultra Large Bande de Swisscom. Cette délibération portant sur un montant de Fr. 225'500.- est la concrétisation de l'entrée en matière dans ce domaine approuvée par le Conseil municipal en juin 2016.

En **novembre**, le conseil municipal décide de maintenir le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2017 à 100 %, de fixer les indemnités allouées aux maire et adjoints à Fr.187'000.- et de fixer les indemnités allouées pour les séances du Conseil municipal et les séances de commissions à Fr. 90'000.-.

Surtout, il se prononce sur le budget de fonctionnement 2017 pour un montant de Fr. 10'116'170 aux charges et de Fr. 10'311'200 aux revenus, l'excédent de revenus présumés s'élevant à Fr. 195'030 et de fixer le taux de centime additionnel pour 2017 à 31 centimes.

En **décembre**, Michael Andersen succède à Monsieur Jean-Pierre Gardiol, démissionnaire, dont il reprend toutes les commissions, y compris la présidence de celle des Naturalisations.

La commission financière travaille sur le concept de fondation immobilière de droit public. Il apparaît que le but principal des fondations est de « dépolitiser » la gestion du parc immobilier en nommant des administrateurs plus neutres. La fondation devrait également assurer une gestion plus « efficace » des immeubles en nommant des professionnels de la branche en son sein. Enfin, les administrateurs pouvant rester plus longtemps que le rythme des législatures, une certaine constance dans la gestion est également assurée. La commission reviendra sur cette question, ainsi que sur l'état actuel du parc immobilier de la commune.

Desenchevêtrement

La répartition des tâches entre le canton et les communes n'aura pas de conséquences financières. Dès le 1er janvier 2017, les transferts seront opérés dans des domaines où un accord s'est fait, soit l'aide sociale, le parascolaire, le soutien à la culture. Dans le courant de l'année, des enjeux plus conflictuels seront abordés : les grandes institutions culturelles (sauf les musées), le réseau des routes et les bâtiments scolaires, c'est-à-dire la construction et l'entretien des Cycles d'Orientation.

Jeunesse et sports

La commune porte un intérêt particulier au développement d'activités dans le cadre des écoles et des loisirs. Le but est de soutenir des structures permettant la promotion du sport et des activités de découvertes auprès des jeunes.

Activités pour les enfants

Depuis plusieurs années, la **bibliothèque** de l'école de Vandœuvre organise pour diverses occasions des goûters-lecture auxquels sont conviés les enfants de tous âges pour venir écouter histoires et contes ou assister à des spectacles de marionnettes. La bibliothèque est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 16h00. Des **cours de respiration** ont été proposés chaque vendredi du mois de juin, après l'école, lors de goûters au parc de la mairie. Les enfants accompagnés de leurs parents ont pu participer à divers exercices ludiques dans ce parc.



La **Fête des Promotions** s'est déroulée le 2 juillet 2016 avec de nouvelles attractions pour les enfants disposées dans le parc de la mairie, notamment un mur d'escalade et un baby-foot géant. Auparavant les élèves ont présenté un spectacle musical sur le thème du «voyage autour du monde en soleil» et un cortège se déroulant dans les rues du village au son de la fanfare de l'Espérance douvainoise.



Places de jeux

Les places de jeux seront déplacées pendant la durée des travaux de l'Esplanade. Un espace en bas du parc de la mairie sera aménagé pour jouer au football. Quand les travaux seront terminés, un terrain sera à disposition devant la salle communale, plus grand que l'actuel terrain vert. Son aménagement reste encore à déterminer, notamment selon les différentes propositions: une table de ping-pong ou un jeu d'échecs géant dessiné dans la cour. D'autre part, la réfection des **jeux du parc** de la mairie comporte deux volets, la remise aux normes des jeux actuels, qui est obligatoire, et la mise sur pied d'un nouveau concept avec des engins de mobilité destinés aux adultes. Un montant est prévu pour entreprendre, en 2017, les travaux nécessaires



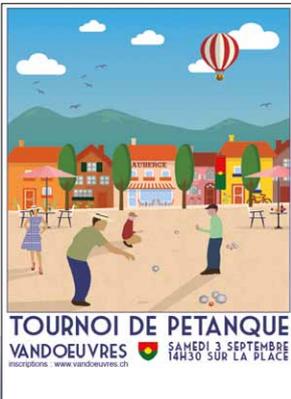
à la remise aux normes exigées des jeux actuels. Des contacts avec des entreprises spécialisées ont été pris pour agrandir les installations. Les **jeux de l'école** inaugurés il y a une année ont entraîné des accidents en ce début d'année scolaire et deux l'année dernière. Les jeux ont été interdits aux tout-petits suite à l'accident de cette année et la direction de l'école a mis en place une surveillance accrue par les enseignants. Ces jeux sont conformes aux normes de sécurité européennes, cependant l'entreprise Top Jeux a été convoquée pour faire des contrôles et envisager des mesures. Les panneaux indiquant l'âge minimal d'accès seront changés pour être plus visibles.

Manifestations sportives

Lors de la **course de l'Escalade** du 4 décembre 2016, 222 Vandœuvriens ont été classés. Parmi les coureurs, 58 enfants ont bénéficié de l'entraînement hebdomadaire organisé par les enseignants de l'école primaire, secondés par des parents motivés. Il s'agit du programme proposé par Sant«e»scalade pendant les huit semaines précédant la course et comprenant également des informations concernant l'alimentation.

Lors du **marathon des 10 km** qui a eu lieu le 7 mai 2016, environ 3800 sportifs ont traversé Vandœuvres dans une ambiance festive et rythmée. Pour cette 13^{ème} édition du Harmony Genève Marathon for UNICEF, environ 30 bénévoles sont venus prêter main-forte pour la mise en place, la sécurité tout au long du parcours, la distribution d'eau aux participants et au ramassage des déchets à l'issue de la course.

En septembre, le troisième **concours de pétanque** de Vandœuvres a été un succès avec plus de 40 concurrents inscrits. Les cantonniers avaient préparés dix terrains de pétanque pour l'occasion et des prix ont été distribués.



Subventions

Le budget 2016 de la commission Jeunesse et sports se monte à Fr. 56'000.-. Les membres de la commission ont dû se pencher sur de nombreuses demandes de subventions.

Dans le domaine du sport:

- Tour de Presinge 2016
- Organisation du championnat suisse de gymnastique artistique en septembre 2016
- Organisation du championnat genevois de gymnastique artistique fin avril 2016
- Association de soutien des scouts nautiques
- Nouvelle association GE-Paddle, à Collonge-Bellerive
- Organisation du championnat suisse de pétanque à Plan-les-Ouates en juin
- Fête genevoise de lutte suisse à Carouge en mai 2016
- Jeux du Grand Genève (tous les 2 ans)
- Fédération genevoise d'échecs
- Wake sport center - Wakecable
- Association d'athlétisme - 7ème Open du 1^{er} mai 2016
- Le Demi de Jussy
- Concours hippique de Crête
- CSO de Vandœuvres 2016
- Achat d'un obstacle aux couleurs de Vandœuvres pour les différents concours hippiques subventionnés par la commune (Crête, Vandœuvres et Pallanerie).
- Dans le domaine de la jeunesse:
- Contact Jeunes
- 24 heures de natation solidaire
- Scouts Perceval
- Catéchumènes, voyage annuel en Grèce
- Travail de maturité d'A. Bojaly, présentation et diffusion du film

A noter que les 160 t-shirts avec le logo de Vandœuvres prêtés aux enfants de l'école lors de diverses manifestations sportives ont été remplacés. Enfin, le projet d'organiser une soirée pour les jeunes de la commune prend forme et aura lieu en 2017.



Routes

La commune poursuit son action en faveur de zones en limitation de vitesse et se prépare aux différentes modifications et nuisances que les futurs chantiers entraîneront. Elle reste à l'écoute des riverains et s'engage avec des spécialistes pour étudier les différentes solutions pour réduire trafic et vitesse.

Assainissement des bruits routiers

La commune avait identifié des axes et déterminé les plans d'actions à mettre en place pour limiter la pollution sonore selon l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

Le chemin de la Seymaz, le chemin des Hauts-Crêts et la route de Pressy avaient été l'objet de traitement particulier, dont un revêtement phono-absorbant. Le bureau Urbaplan avait été mandaté pour remplir les dossiers pour l'octroi de subventions et la préparation de cette procédure s'est faite en 2016. L'ensemble des demandes a été adressé au canton en début 2017 et l'instruction suit son cours.

Limitation de vitesse

La commission sécurité et mobilité travaille sur des mesures de ralentissement à mettre en place. Pour le secteur Ecorcherie, des devis ont été demandés pour aménager des dispositifs de ralentissements (cousins berlinois, seuils, zones pavées). Des riverains se plaignent des vitesses auxquelles circulent les véhicules sur le chemin de la Blonde. Les ingénieurs du bureau Citec ont envoyé un questionnaire aux riverains, établi un bilan de la zone 30 km/h et formulé des propositions, notamment la création de trottoirs surélevés ou des marquages au sol. La commission poursuivra l'étude de cette question dès la réception du rapport final du bureau mandaté. Des travaux de replantation sont prévus sur cette voie.

Partie nord en zone 30 km/h

Le plan de circulation communal prévoyait 3 zones à 30 km/h, dont deux ont été réalisées. Le nord de la commune bénéficiera d'une telle zone en 2017. L'autorisation de construire avait été délivrée en 2015. Différents arguments plaident pour ce projet : des demandes des riverains, soucieux de voir le trafic de transit augmenter, et des habitants genevois, car le chemin de l'Ecorcherie est un chemin historique, qui accueille beaucoup de promeneurs. En mai 2016, le Conseil municipal a accordé un crédit pour les travaux d'aménagements routiers de la zone 30 sur ce secteur. L'Exécutif a souhaité reporter ces travaux, en raison des déviations qui seront mises en place sur les

routes et chemins proches de deux chantiers importants, de la route de Pressy 17 et de l'Esplanade. Ces travaux ont été reportés au printemps 2017 et débiteront par la partie ouest, côté Planta.

Réfection du chemin de Marchepied

Ce chemin présentait un état passablement détérioré et l'Exécutif a demandé plusieurs devis pour la réfection de cette voie. Les travaux de réfection du revêtement ont été réalisés en automne.

Sécurité des enfants

L'ouverture du chantier privé sur la route de Pressy aura des conséquences importantes sur la circulation aux abords de l'école. La mairie a convoqué, lors d'une séance de coordination et d'information notamment pour les parents d'élèves, plusieurs intervenants : la DGT, le responsable régional de la circulation, la police cantonale, la police municipale, le DIP, les architectes du chantier Esplanade et un représentant de l'entreprise Implenia afin de faire part des mesures concernant le chantier de la parcelle Nordmann. Des patrouilles scolaires supplémentaires ont été engagées. Cependant, la vigilance des parents lors de la dépose-minute reste indispensable.

Panneaux de signalisation

Le travail sur la répartition des compétences entre le canton et les communes prévoit que les communes aient dorénavant de nouvelles compétences en matière de panneaux de signalisation routière. Les municipalités auront la compétence de poser des signaux de danger, des indicateurs des places de stationnement pour handicapés, des interdictions de parquer et des déposes-minute. Dès 2017, les modalités pratiques seront communiquées aux communes permettant la mise en œuvre.



Information et publications

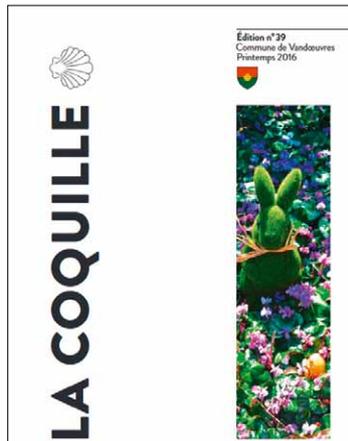
Les informations diffusées auprès de la population de la commune se font par plusieurs canaux : le site internet, le magazine communal, la brochure d'information et des publications tous-ménages.

Publications

Le magazine communal La Coquille a été édité deux fois en 2016, selon la nouvelle ligne graphique, et son prix est resté identique à l'ancienne mouture. La commission a choisi un photographe officiel parmi ses membres, en charge des photographies lors des manifestations communales qui seront mises en avant dans cette publication.

Pour 2017, trois parutions sont prévues, en mars, juin et septembre, et la mise en page sera confiée à l'imprimerie genevoise en charge de son tirage à 1'100 exemplaires.

Un nouveau fascicule Informations pratiques sera publié une fois par an, ceci pour diminuer le nombre de pages de La Coquille et par conséquent le prix du numéro. Le numéro spécial Informations pratiques



2016-2017 a été distribué en octobre 2016 avec le magazine La Coquille.

La commission a repris les divers tous-ménages communaux et pointé les incohérences dans leurs présentations. Elle a décidé que la même police de caractères sera utilisée à l'avenir pour l'ensemble des flyers.

La commission a travaillé sur le projet d'un film sur la commune. Elle a reçu une société qui propose de réaliser une courte vidéo de présentation (2 min) de Vandœuvres avec des images aériennes prises au cours des

différentes saisons. Il serait prévu également de représenter les événements ponctuels de la commune. Le projet est en discussion.

Le site Internet de la commune est opérationnel et un arrangement pour son hébergement en Suisse a été trouvé avec Infomaniak.

Sécurité et mobilité

Les APM et les sapeurs-pompiers sont actifs tout au long de l'année au service de la communauté. L'achat d'un véhicule multi-usages permettra au service de voirie, un entretien constant des routes et du matériel des manifestations.

Police municipale

Les communes de Chêne-Bougeries et de Vandœuvres ont renouvelé la convention liant les APM des deux communes. Les agents de police municipale des deux services travaillent en étroite collaboration sans distinction de territoire. Ceux-ci entretiennent une bonne communication, se suppléent et se remplacent. De plus, ce partenariat a permis l'extension des horaires du lundi au samedi tout au long de l'année.

Le nombre de cambriolages n'est pas en augmenta-

tion. Cependant, l'APM a envoyé un tous-ménages de rappel aux Vandœuvriens, avant l'approche de l'hiver et des Fêtes, comme il le fait tous les six mois.

Sécurité informatique

Plusieurs démarches sont à l'ordre du jour concernant la cybersécurité. Pour l'instant, les mesures sont prises par le Service informatique de l'Association des communes genevoises (SIACG) afin de sécuriser le système, notamment contre de nouvelles techniques d'attaques informatiques, les rançongiciels.

Transports en commun

Plusieurs demandes ont été faites concernant l'arrêt du bus 34, fréquentés par les collégiens. Cet arrêt situé sortie de Crête, au croisement de la route de

Choulex, est particulièrement dangereux. En effet, les passagers qui y descendent, doivent traverser la route afin de rejoindre le trottoir situé en face. Un projet prévoyait une plateforme et un passage piétons pour assurer la sécurité des jeunes gens, bien que le nombre d'étudiants soit important uniquement à certaines heures de la journée. L'Exécutif a écrit à la DGT en novembre 2016 afin de signaler ce problème. Notons que l'arrêt Chêne-Bougeries du tram 12 a été supprimé en décembre 2016, avec pour conséquence que la ligne 34 des TPG ne sera plus desservie par un transport conduisant au centre-ville. Les communes ont réagi, elles demandent par ailleurs depuis plusieurs années aux Transports publics genevois d'activer une ligne 37 qui permettrait de relier Vézenaz au centre sportif de Sous-Moulin.

Sapeurs-pompiers

Vandœuvres compte 14 sapeurs-pompiers (13 hommes et une femme au 31 décembre 2016), soit la moitié des effectifs d'il y a dix ans. Un rapprochement avec la commune voisine de Choulex est en cours pour éviter un effectif insuffisant. Les pompiers sont entraînés à lutter contre le feu et les inondations, mais leurs missions couvrent également le déblayage d'arbres et la destruction d'insectes lorsqu'il y a danger. Ils se mobilisent également lors des manifestations communales (promotions, 1^{er} Août, Escalade), par leur Amicale. La compagnie recherche tout au long de l'année de nouveaux membres (notamment après deux départs en retraite en décembre 2016). Le commandant M. Cugno encourage les personnes intéressées, âgées de 18 à 40 ans, à rejoindre son équipe.

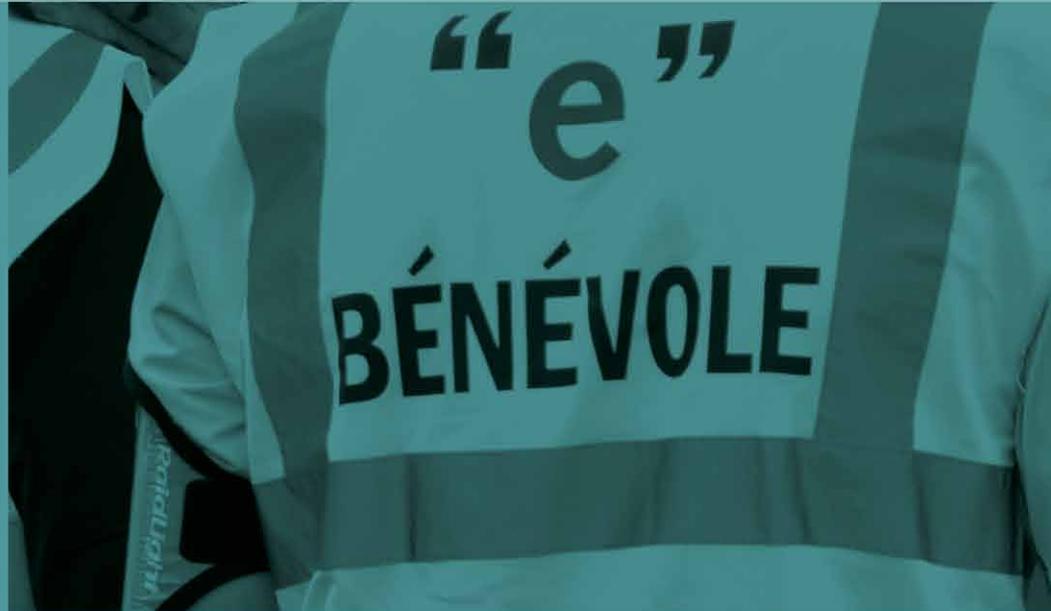
En 2016, 16 interventions ont été menées dans le cadre du partenariat ChoColVan (Choulex-Cologny-Vandœuvres), dont 13 à Vandœuvres. De plus, ils ont réalisé un exercice commun, un exercice sous forme d'alarme, 4 exercices de compagnies, 4 exercices de protection respiratoire. Durant l'année, un contrôle rigoureux a été opéré sur les poteaux incendie et les bouches à eau sur la commune de Vandœuvres.

Véhicule de voirie

En février 2016, le Conseil municipal vote l'acquisition d'un véhicule multi-usages pour le service voirie de la commune. Il permet, entre autres missions de la voirie, de décharger tables et bancs, de déneiger et saler les routes, d'arroser trottoirs et plates-bandes, de servir de déchèterie mobile lors des manifestations.



Groupements communaux





Compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres CP50

Rapport annuel 2016

Au 31 décembre 2016, la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres comptait dans ses rangs un capitaine, deux lieutenants, un fourrier, un sergent, quatre caporaux, deux appointés et quatre sapeurs pour un total de quinze membres.

Le caporal Léonard Schlaepfer a été nommé au grade de lieutenant au 1^{er} janvier et le sapeur José Muino au grade de caporal le 16 avril.

Durant cette année, la cp50 a enregistré deux départs à la retraite, le Sergent Giuseppe Di Luca (30 ans d'activité) et le sapeur Manuel Francisco (24 ans d'activité).

Le chef d'intervention a été alarmé seize fois, treize interventions sur la commune de Vandœuvres et trois interventions sur les communes de Choulex et Cologny (alarme du groupe ou du chef d'intervention seul). Les sapeurs ont assuré durant cette même année des gardes de préservation lors du spectacle d'été, de la fête des promotions, du 1^{er} août et de l'Escalade.

La formation de base ou continue a été dispensée au centre cantonal de l'OCCPAM (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires). Certains membres de la compagnie ont suivi les cours suivants : deux cours tronçonneuse, un cours pour préposé aux appareils de protection respiratoire et un cours pour conducteur de véhicules du service du feu.

En 2016, la cp 50 a effectué un exercice sous forme d'alarme (non planifié), un exercice au centre de formation à Büren an der Aare, quatre exercices de compagnie dont l'inspection par l'OCCPAM, quatre exercices pour porteur d'appareils respiratoires, un test de performance physique et un contrôle des bouches (vérification des bornes incendie de la commune).

Toutes les formations se sont déroulées en commun avec la compagnie des sapeurs-pompiers de Choulex.

La cp50 a participé aux assemblées de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers, de la Caisse de secours Arve-Lac et aux diverses séances de l'OCCPAM. L'état-major s'est, quant à lui, réuni à plusieurs reprises pour organiser et effectuer les travaux tant administratifs que dans le domaine de la formation.

Le partenariat ChoColVan (Choulex, Cologny et Vandœuvres) a permis d'assurer un tournus pour le service de piquet, un renfort lors d'intervention et un soutien dans les activités de la compagnie.

Capitaine Mathieu Cugno, Commandant a.i

Compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres
Capitaine Mathieu Cugno, 079 251 49 51
Téléphone de piquet ChoColVan, 079 475 23 11
(non permanent)

Urgence : 118

Les Vand'Oeuvriennes

Le sympathique petit groupe des Vand'Oeuvriennes a toujours eu pour but de promouvoir les produits régionaux et de faire en sorte que, lors des quelques manifestations qu'il organise, ces objectifs soient respectés. Il s'agit d'ailleurs, comme chacun sait, d'une tendance générale de plus en plus forte.

Concernant les promotions 2016, nous nous sommes occupées, comme à l'habitude, de la partie sucrée de l'évènement, en y offrant nos préparations entièrement « locales ». Ainsi, au petit matin de ce grand jour, nous nous sommes retrouvées au foyer communal pour y confectionner de délicieuses tartes aux pommes avec, évidemment, des pommes de la région, ainsi qu'une pâte « faite maison » par un boulanger qui n'utilise que de la farine GRTA (Genève-Région-Terre-Avenir). Pour l'occasion, nous avons loué un four permettant d'enfourner huit tartes à la fois, ce qui nous



a permis d'en préparer plus de 45, lesquelles, une fois transportées au parc de la mairie, firent le bonheur des enfants et des Vandœuvriens venus en nombre pour assister à la fête.

Ajoutons que c'est la ville de Berlin qui fut ensuite notre destination pour un court voyage, fort intéressant et riche en découvertes.

La convivialité et le plaisir de se retrouver demeurent nos priorités au sein du groupe des Vand'Oeuvriennes.

Isabelle Stalder

Club de bridge de Vandœuvres

Les amateurs de bridge de Vandœuvres et des environs continuent à prendre le chemin du centre communal chaque jeudi après-midi pour s'adonner à leur jeu préféré. Quels que soient leurs niveaux, tous les joueurs sont les bienvenus à Vandœuvres. Celles et ceux qui ne veulent pas participer à des tournois peuvent jouer en « parties libres ».

À l'écoute de ses membres, le comité étudie les propositions qui lui sont faites, notamment pour l'orga-



nisation de cours. Si vous désirez vous initier au jeu de bridge, n'hésitez pas à contacter le club. Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du secrétaire du club, Pierre Walder, 022 348 87 91.

La convivialité et le plaisir de jouer demeurent les objectifs prioritaires du club de bridge de Vandœuvres.

Michel Hagmann



Protection civile – ORPC Seymaz – année 2016



Organisation

L'ORPC Seymaz est composée des communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Choulex, Meinier, ainsi que Gy. Elle compte 172 astreints à la protection civile et est formellement dirigée par une commission composée de 5 membres, soit un par commune participante. M. Jean-Luc Jaquet, adjoint au Maire de Choulex, en est le président.

M. Stéphane Barbat, domicilié à Meinier, en est le commandant, et Monsieur Julien Wyss, domicilié à Chêne-Bougeries, en est son suppléant. L'office se trouve sur la commune de Choulex, au sein de la mairie

Les activités de l'ORPC Seymaz pour l'année 2016 se sont articulées comme suit :

Interventions au profit de la collectivité

Cours de cadres « Marathon for Unicef » du 6 mai 2016
Ce cours avait pour but de préparer au mieux l'intervention pour la collectivité Marathon for Unicef.

Cours IPC « Marathon for Unicef » du 8 mai 2016
Nous sommes intervenus pour sécuriser le parcours du Marathon. Organisation impeccable comme d'habitude. Pour ce cours, nous avons convoqué 47 as-



treints. Bilan : 30 présents, 7 excusés, 1 sous certificat médical et 9 défaillants.

Cours de cadres « Courir pour aider » du 20 mai 2016
Ce cours avait pour but de préparer au mieux la course de Meinier.

Cours IPC « Courir pour aider » du 21 mai 2016
Mission accomplie une fois de plus. Pour ce cours, nous avons convoqué 45 astreints. Bilan : 20 présents, 17 excusés et 8 défaillants.

Cours de cadres « Slow up » du 29 juillet 2016
Ce cours avait pour but de préparer au mieux l'ipc « Slow up ». Durant ce jour de préparation, il a fallu préparer les sachets repas, les tenues ainsi que les radios Polycom, utilisées pendant la manifestation.

Cours IPC « Slow up » du 31 juillet 2016
Les hommes sont intervenus pour sécuriser le parcours voué à la mobilité douce. L'ORPC Seymaz était déployée cette année également sur la commune de Choulex. 39 convoqués. Bilan : 19 présents, 13 excusés, 2 sous certificat médical et 5 défaillants.

Cours de cadres « Inauguration des ruines de Rouelbeau » du 2 septembre 2016
Préparation de la manifestation ayant lieu le week-end suivant.

Cours IPC « Inauguration des ruines de Rouelbeau » des 3 et 4 septembre 2016
Les astreints engagés pour cette manifestation ont géré le parking, ainsi que la circulation aux alentours de la manifestation. 24 astreints convoqués. Bilan : 11 présents, 6 excusés, 1 sous certificat médical et 6 défaillants.

Cours de cadres « Nettoyage Inauguration Rouelbeau » du 5 septembre 2016
Cette journée était consacrée aux rangements suite aux festivités du week-end.



Cours IPC « Pro Natura » du 14 octobre 2016
Préparation de la semaine suivante. Rencontre avec une personne de Pro Natura et autres personnes intervenant sur le terrain.

Cours IPC « Pro Natura » du 17 au 21 octobre 2016
Semaine consacrée à l'entretien de la réserve naturelle du Pré de Villette, dans les bois de Gy.

Cours de répétitions

« Entretien des constructions », les 18 et 19 janvier, du 6 au 10 juin, du 20 au 23 juin, les 31 août et 1^{er} septembre et du 28 au 30 novembre 2016

Contrôles habituels de la fermeture des portes et mise en surpression des abris, durant la semaine du 6 au 10 juin. Les autres dates étaient destinées en appui aux contrôles habituels dans les constructions, que Monsieur Valli effectue périodiquement.

Les 2 et 3 février 2016, cours de répétition « essais des Sirènes »

Comme chaque premier mercredi du mois de février, essai national des sirènes, avec la veille une journée de préparation.

Du 8 au 10 février 2016, cours de répétition FoRE (formation rapidement engageable)

Ce cours avait pour but de mettre à jour les connaissances de nos astreints membres de la FoRE. Les deux premiers jours étant réservés pour la préparation avec l'Etat-Major et les cadres, le cours de mercredi réunissait tous les astreints de la FoRE. La journée s'est déroulée sous forme de mini-engagement sur le terrain des ruines du Château de Rouelbeau. Malgré une journée froide et humide, tout s'est très bien passé et les astreints étaient tous très motivés.

Cours de cadre Mise à jour matériel du 29 février 2016 Préparation des 2 jours suivants.

Cours de répétition, mise à jour matériel, les 1^{er} et 2 mars 2016

Entretien usuel et réparation du matériel.

Contrôle périodique des abris, le 8 mars, les 23 et 24 mai et le 13 juin 2016

Il s'agissait d'effectuer les contrôles habituels dans les abris des particuliers.

Cours de répétition, Etat-Major et Commandement, les 12 et 13 avril 2016

Ces jours de cours étaient consacrés à l'élaboration de mandats de prestations demandés par l'ocppam, ainsi qu'à l'avancement dans les dossiers en attente.

Cours de répétition « Abri 2000 », le 10 mai 2016

Ce cours avait pour but de mettre en action nos 2 super utilisateurs (superU), dans le cadre de la rentrée de données dans le programme Abri 2000.

Cours de répétition PBC, les 23 et 24 août 2016

Ce cours avait pour but de préparer la séance de présentation des fiches de biens culturels aux sapeurs-pompiers de nos communes. Aucune date n'est encore prévue pour cette séance d'information.

Cours de répétition tous domaines du 28 au 30 septembre 2016

Les deux premiers jours, les cadres ont préparé les divers postes et exercices. Le troisième et dernier jour de cet exercice, les hommes ont rafraîchi leurs connaissances. A noter que pour cet exercice, les astreints ont évolué dans leur domaine respectif, sans interaction avec les autres domaines.

Autres activités

Séances d'Etat-Major, les 23 février, 27 avril, 1er juin, 14 septembre, 2 novembre, 14 décembre

Cette période a été ponctuée par plusieurs séances d'Etat-Major durant lesquelles le commandant donne les informations et directives provenant de l'Ocppam. Les dates d'exercices sont fixées et l'élaboration des programmes d'exercices est discutée, ainsi que divers sujets.

Intervention « cata », suite à l'incendie d'un chalet au chemin des Voiron, le 22 mars 2016

Le piquet de l'Ocppam nous a alertés en matinée afin de reloger la seule et unique locataire de ce chalet. Il a fallu la prendre en charge dans notre abri, le temps que son assureur lui trouve une solution de repli.

Intervention « cata », suite au débordement d'un nant à Conches, le 23 avril 2016

Le piquet de l'Ocppam nous a alertés en fin de matinée, pour venir en appui aux pompiers de Chêne-Bougeries, afin de les aider à évacuer l'eau qui menaçait d'envahir les caves avoisinantes du nant en crue.

Intervention « cata », suite à la demande de l'Hospice Général, du 11 au 13 mai 2016.

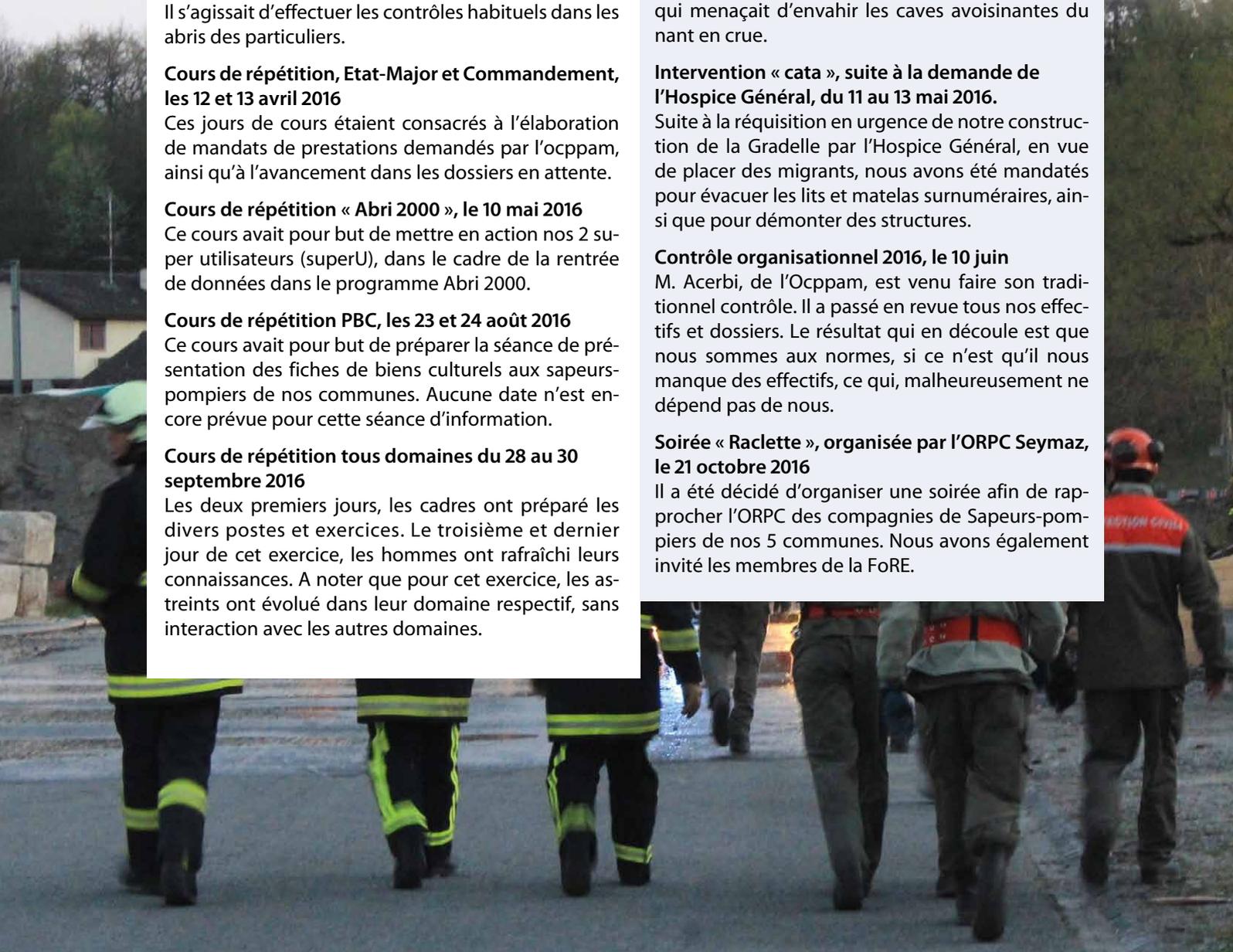
Suite à la réquisition en urgence de notre construction de la Gradelle par l'Hospice Général, en vue de placer des migrants, nous avons été mandatés pour évacuer les lits et matelas surnuméraires, ainsi que pour démonter des structures.

Contrôle organisationnel 2016, le 10 juin

M. Acerbi, de l'Ocppam, est venu faire son traditionnel contrôle. Il a passé en revue tous nos effectifs et dossiers. Le résultat qui en découle est que nous sommes aux normes, si ce n'est qu'il nous manque des effectifs, ce qui, malheureusement ne dépend pas de nous.

Soirée « Raclette », organisée par l'ORPC Seymaz, le 21 octobre 2016

Il a été décidé d'organiser une soirée afin de rapprocher l'ORPC des compagnies de Sapeurs-pompiers de nos 5 communes. Nous avons également invité les membres de la FoRE.



Compte rendu financier de l'exercice 2016

(art. 48, lettre d, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984)

Fonctionnement

Revenus

Pour Vandoeuvres, le total de la production 2016, des personnes physiques est de mio. 10.817, soit une baisse par rapport à 2015 de 9.10 % ; pour rappel, en 2014 la production était de mio. 10.873 et pour 2015 mio. 11.883.

Après diminution de la provision pour débiteurs fiscaux et en tenant compte des autres postes de recettes, qui présentent tous des améliorations par rapport aux prévisions budgétaires, le total des revenus de l'exercice atteint mio. 11.827.

Charges

Le résultat des dépenses 2016 s'élève à mio 8.102 alors que le budget était de mio 9.571, soit une différence de mio. 1.469 ou 15.34 % de moins que les prévisions.

Ce montant comprend des économies pour mio 1.653, des diminutions de provisions sur débiteurs fiscaux, pour travaux non réalisés en 2016 et reportés sur l'exercice 2017 et des charges supplémentaires pour mio 1.850.

Résultat

Le résultat d'ensemble présente un excédent des revenus de mio. 3.725.

Taux des centimes additionnels : 31

Bilans comparés aux 31 décembre 2015 et 2016

	31.12.2015 Fr	31.12.2016 Fr
ACTIF	80'926'708.93	83'698'534.21
PATRIMOINE FINANCIER	58'130'058.02	59'858'330.30
10 <u>DISPONIBILITES</u>	<u>31'318'076.10</u>	<u>33'212'904.60</u>
100 Caisse	3'473.20	3'287.20
101 Chèques postaux	595'783.77	1'398'920.66
102 Banques	19'626'611.28	18'964'845.40
103 Compte de dépôt	11'092'207.85	12'845'851.34
11 <u>AVOIRS</u>	<u>11'697'302.96</u>	<u>11'514'499.22</u>
111 Comptes courants	2'109'358.29	3'123'451.16
112 Impôts à encaisser	9'073'928.63	8'066'972.76
115 Autres débiteurs	13'434.35	14'703.55
118 Compte de liaison	457'811.04	225'867.90
119 Autres créances	42'770.65	83'503.85
12 <u>PLACEMENTS</u>	<u>15'102'297.61</u>	<u>15'130'926.48</u>
120 Valeurs à revenus fixes	9'548.88	94'756.35
121 Actions et parts sociales	43'023.75	49'128.75
123 Immeubles	15'049'724.98	14'987'041.38
13 <u>ACTIFS TRANSITOIRES</u>	<u>12'381.35</u>	<u>0.00</u>
139 Autres comptes transitoires	12'381.35	0.00
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	22'796'650.91	23'840'203.91
14 <u>INVESTISSEMENTS</u>	<u>21'047'550.91</u>	<u>22'091'103.91</u>
141 Ouvrages de génis civil	12'694'826.03	14'248'364.53
143 Terrains bâtis	8'352'724.88	7'526'151.88
146 Mobilier, machines, véhicules	0.00	302'292.00
149 Autres biens	0.00	14'295.50
15 <u>PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES</u>	<u>1'749'100.00</u>	<u>1'749'100.00</u>
152 Communes	2'000.00	2'000.00
154 Société d'économie mixte	1'747'100.00	1'747'100.00
<i>HORS BILAN</i>		
Fonds spéciaux	264'000.67	237'403.50

	31.12.2015 Fr	31.12.2016 Fr
PASSIF	80'926'708.93	83'698'534.21

	<u>9'305'837.72</u>	<u>8'353'055.80</u>
<i>ENGAGEMENTS</i>		
20 <u>ENGAGEMENTS COURANTS</u>	<u>310'963.49</u>	<u>222'621.91</u>
201 Dépôt de garantie	0.00	1'000.00
208 Compte de liaison	310'963.49	221'621.91
24 <u>PROVISIONS</u>	<u>7'806'550.00</u>	<u>6'743'250.00</u>
240 Compte de fonctionnement	7'806'550.00	6'743'250.00
<i>Financements spéciaux</i>	1'188'324.23	1'387'183.89
28 <u>ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX</u>	<u>1'188'324.23</u>	<u>1'387'183.89</u>
282 Taxes d'écoulement	17'327.75	0.00
283 Abris PC	104'863.05	39'823.15
288 Immeubles locatifs	1'066'133.43	1'347'360.74
<i>Fortune</i>	71'620'871.21	75'345'478.41
29 <u>FORTUNE NETTE</u>	<u>71'620'871.21</u>	<u>75'345'478.41</u>
290 Fortune nette	71'620'871.21	75'345'478.41
<i>HORS BILAN, Fonds spéciaux</i>	<u>264'000.67</u>	<u>237'403.50</u>

Boucllement des comptes 2016

Compte de fonctionnement

Charges	6'503'706.32	Revenus	11'826'844.52
Amortissements	1'598'531.00		
Excédent de revenus	3'724'607.20		
	11'826'844.52		11'826'844.52

Investissements nets

Investissements	2'642'084.00	Subventions d'investissements et autres recettes	2'642'084.00
	2'642'084.00		2'642'084.00

Financement

Augmentation des investissements nets	2'642'084.00	Reprise des amortissements	1'598'531.00
Excédent de financement	2'681'054.20	Reprise de l'excédent de revenus	3'724'607.20
	5'323'138.20		5'323'138.20

Variation de la fortune nette

Report au bilan	1'598'531.00	Excédent de financement	2'681'054.20
Augmentation de la fortune nette	3'724'607.20	Report au bilan	2'642'084.00
	5'323'138.20		5'323'138.20

Fortune nette au 31 décembre 2016

	2015		2016	
	En francs	En %	En francs	En %
Disponibilités	31'318'076.10	43.73	33'212'904.60	44.08
Réalisables	2'403'846.59	3.36	3'161'443.42	4.20
Placements	52'572.63	0.07	143'885.10	0.19
Immeubles	15'049'724.98	21.01	14'987'041.38	19.89
PATRIMOINE FINANCIER	48'824'220.30	68.17	51'505'274.50	68.36
Investissements	21'047'550.91	29.39	22'091'103.91	29.32
Participations permanentes	1'749'100.00	2.44	1'749'100.00	2.32
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	22'796'650.91	31.83	23'840'203.91	31.64
FORTUNE NETTE	71'620'871.21	100.00	75'345'478.41	100.00

Compte budgétaire 2016 de fonctionnement

Charges par nature

BUDGET		RÉSULTAT
2.314.969.00	CHARGES DE PERSONNEL	2.239.505.60
277.000.00	Autorités	258.281.20
1.538.800.00	Traitement du personnel	1.472.297.60
157.215.00	Assurances sociales	148.820.55
136.400.00	Caisse de pension et de prévoyance	133.766.50
65.050.00	Assurance maladie et accident	73.549.35
5.700.00	Prestations en nature	3.879.15
79.804.00	Prestations aux pensionnés	79.597.15
45.000.00	Personnel temporaire	68.315.10
10.000.00	Autres charges de personnel	.999.00
3.282.430.00	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2.900.355.24
69.000.00	Fourniture de bureau, imprimés	64.416.71
207.800.00	Mobilier, matériel, machines	181.345.15
188.600.00	Eau, énergie, combustible	168.414.50
206.200.00	Achats de fournitures et marchandises	181.412.33
904.650.00	Entretien immeuble par des tiers	764.898.79
85.300.00	Entretien objets mobiliers par des tiers	48.482.35
24.180.00	Loyers, fermage, redevances d'utilisation	16.025.00
79.500.00	Dédommagements	60.342.30
1.496.700.00	Honoraires et prestations de tiers	1.401.249.36
20.500.00	Frais divers, cotisations diverses	13.768.75
817.698.00	CONTRIBUTIONS À D'AUTRES COLLECTIVITÉS	811.857.53
747.698.00	Péréquation financière intercommunale	747.698.00
70.000.00	Compensation financière aux communes françaises	64.159.53
679.230.00	DÉDOMMAGEMENTS COLLECTIVITÉS	745.363.77
251.500.00	Au canton	397.865.33
427.730.00	Aux communes genevoises	380.482.30
824.455.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES	724.982.48
20.500.00	Cantons	20.346.10
90.500.00	A des entités communales	95.505.15
613.455.00	A des institutions privées	510.039.93
100.000.00	Aide humanitaire à l'étranger	99.091.30
1.652.031.00	AMORTISSEMENT	680.172.70
53.500.00	Patrimoine financier	- 918.358.30
1.598.531.00	Patrimoine administratif-amortissement ordinaire	1.598.531.00
9.570.813.00	TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	8.102.237.32
170.527.00	EXCEDENT DES REVENUS	3.724.607.20
9.741.340.00	TOTAL COMPTE BUDGETAIRE FONCTIONNEMENT	11.826.844.52

Revenus par nature

BUDGET	RÉSULTAT	
9.107.000.00	IMPÔTS	10.971 480.18
8.930.000.00	Impôt sur le revenu et la fortune (personnes physiques)	10.817.063.31
177.000.00	Impôt sur le bénéfice et le capital (personnes morales)	154.416.87
332.460.00	REVENUS DE BIENS	408.487.60
12.000.00	Intérêts bancaires	45.75
80.000.00	Rendement des capitaux du patrimoine financier	129.914.50
40.000.00	Participation permanente du patrimoine administratif	47.395.00
200.460.00	Revenus du patrimoine administratif	231.132.35
70.000.00	REVENUS DIVERS	199.206.84
7.000.00	Emoluments administratifs	9.460.00
34.000.00	Redevance pour prestations de service	69.677.75
9.000.00	Ventes de marchandises	34.956.29
20.000.00	Dédommagements de tiers	69.422.80
0.00	Amendes	15.690.00
17.700.00	PART AUX RECETTES CANTONALES	24.832.95
17.700.00	Part à des recettes cantonales	24.832.95
214.180.00	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	222.836.95
5.000.00	Subvention du Confédération	65.491.20
209.180.00	Subvention du Canton	157.345.75
9.741.340.00	TOTAL DES REVENUS PAR NATURE	11.826.844.52

Investissements 2016

Crédit étude trav. ch. des Buclines (à valoir s/crédit voté le 06.11.12)	703'882.25
Etude aménagement ch. des hauts Crêts (à valoir s/crédit voté le 13.12.10)	1'072'017.55
Crédit d'étude aménagement déclassement zone sportive sect. Crête (à valoir s/crédit voté le 06.11.12)	2'592.00
Parc.Coin de terre raccord. Collect. Collectif privé (à valoir s/crédit voté le 16.06.14)	491'649.85
Zone Ch. Ecorcherie (à valoir s/crédit voté le 16.06.14)	55'354.85
Véhicule Transporter Reform (à valoir s/crédit voté le 19.04.16)	227'000,00
Balayeuse Ravo série 5, acompte (à valoir s/crédit voté le 10.10.16)	75'292.00
Révision Plan directeur communal (à valoir s/crédit voté le 10.10.16)	14'295.50
Total du compte des investissements	2'642'084.00

Rapport de l'organe de révision
à l'intention du conseil municipal
de la commune de Vandoeuvres

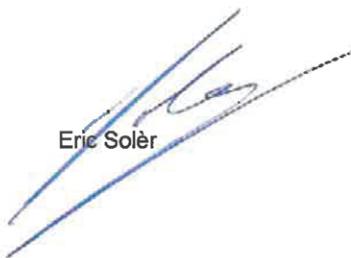
Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements de la commune de Vandoeuvres) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au maire et aux adjoints alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements) sont conformes à la loi, au règlement et aux directives du département présidentiel.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.



Eric Solèr

Genève, le 3 mars 2017



Rapport administratif
Compte rendu financier 2016

Mairie de Vandœuvres

Route de Vandœuvres 104
1253 Vandœuvres
Tél. 022 750 14 18
Fax 022 750 97 20
info@vandoevres.ch
www.vandoevres.ch

Heures d'ouverture

lundi et mardi
09h00 à 12h00 / 14h00 à 18h00
mercredi, jeudi et vendredi
09h00 à 12h00
après-midi fermé